

COMMUNIQUE DE PRESSE

JARDIN BOTANIQUE DES PLANTES DE LA BIBLE EN ARDECHE MERIDIONALE « Les Jardins de Chanabier »

LES JARDINS DE CHANABIER VONT-ILS FERMER ? Notre SOS va-t'il être entendu par AXA France ?



Situé en Ardèche méridionale à Aubenas, à une 1/2 heure du site de reconstitution de la Grotte Chauvet, la Caverne Pont d'Arc, Les Jardins de Chanabier proposent de découvrir nos origines et nos racines d'une manière originale.

Le projet des Jardins de Chanabier a été recensé par le Ministère de l'Ecologie dans le cadre de l'opération 1000 paysages en action :

<http://www.1000paysages.gouv.fr/les-jardins-de-chanabier> .

L'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) soutient ce projet innovant, belle vitrine de la profession.

Les Jardins de Chanabier sont accompagnés par l'Office du Tourisme du Pays d'Aubenas-Vals et sont référencés à ce titre dans la base nationale SITRA :

<http://www.aubenas-vals.com/patrimoine-culturel-ardeche/les-jardins-de-chanabier-711870/>

D'autres contacts ont été pris avec des acteurs locaux tels le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, la mairie d'Aubenas... Les Jardins de Chanabier sont aussi partenaire-prestataire de la monnaie locale complémentaire « les Lucioles ».

Avec l'association Myrte et Papyrus, les premiers jardins ont été créés. La berge du lit secondaire de l'Ardèche est accessible pour découvrir tout le milieu humide et sa flore ainsi que la géologie (nombreux fossiles). Des ateliers pédagogiques sont proposés aux écoles et centres de loisirs dont un jeu géant de l'oie composé de 24 cases-jardins. C'est une création originale de Nathanaël Bechdolff initiateur du projet et d'Esther Bernard professeur de physique. Annie Brunel professeur des écoles à la retraite et Elisabeth Dugas conseillère à Top Chrétien, tous membres de l'association Myrte et Papyrus, ont aidé à la réalisation de ce jeu pédagogique. A travers une activité ludique, nous pouvons ainsi découvrir la nature, sa biodiversité. (Voir photos jointes)



A gauche : Jeu de l'oie géant © 2014

A droite : Une vigne pousse les pieds dans l'eau et ses branches montent dans les arbres

Ce jardin botanique doit permettre de retrouver nos racines à travers son thème des plantes de la Bible et ses activités pédagogiques orientées vers la découverte du milieu naturel, de la ripisylve de l'Ardèche, de la biodiversité, du respect de la nature, de l'agroécologie et de la permaculture.

Ce jardin ne peut exister sans les compétences professionnelles de Nathanaël Bechdolff et sans son entreprise du paysage. Or le retard dans la prise en charge d'un sinistre datant de septembre 2013 par la compagnie d'assurance AXA France IARD met en danger l'ensemble du projet via les difficultés que cela a entraîné pour son entreprise du paysage qui risque aujourd'hui d'être fermée. Le sinistre non payé a grevé la trésorerie de l'entreprise qui n'a donc pas pu produire suffisamment.

Ce non-paiement a entraîné des conséquences dont l'UNEP a tous les détails. De ce fait aujourd'hui l'entreprise doit être fermée par défaut de paiement d'AXA !

AXA a laissé traîner le dossier invoquant des exclusions qui n'existent pas dans le contrat d'assurance, laissant croire que l'entreprise n'était pas assurée, et invoque une dernière exclusion pour laquelle NB a dû prouver que ses travaux étaient bien de l'arrosage. Ces preuves ont été transmises à AXA mais ils ne bougent toujours pas. C'est normalement à l'assurance de prouver qu'il y a exclusion et non à l'assuré. Il est bien connu que cette façon de faire cherche à décourager l'assuré pourtant dans son bon droit, en vue qu'il abandonne l'affaire (dans ce cas 8 personnes sur 10 abandonnent). Une des manœuvres est de ne pas répondre au courrier, ainsi la première réclamation envoyée en recommandée en décembre 2013 n'a pas eu de réponse officielle avant la mise en demeure de payer en mars 2015.

Sur un autre sinistre de 2012, AXA France avaient déjà mis deux ans à régler l'entreprise de Nathanaël Bechdolff. Et il faut savoir que des anciens

collaborateurs d'AXA rencontré par hasard, l'ont encouragé à insister jusqu'à ce qu'AXA paye « l'arrosage étant une activité habituelle de [la] profession » de paysagiste.

L'UNEP essaye actuellement via son service assurance de faire pression sur AXA pour débloquer la situation. AXA France en tant que responsable de cette situation, doit maintenant agir pour sauver les Jardins de Chanabier, comme l'association Myrte et Papyrus le demande [dans la pétition mise en ligne](#)

« C'est un peu le pot de terre contre le pot de fer, David contre Goliath, le local contre l'empire, le besoin de trésorerie d'une TPE... face au pouvoir de la finance cupide et vorace... »

Nathanaël Bechdolff a écrit [plusieurs chroniques liées à la COP 21](#), les mesures préconisées n'ont rien à voir avec le « greenwashing » d'AXA pourtant sponsor officiel de la COP 21. AXA utilise les projets de beaucoup dans leurs communications et cela dans le seul but de pouvoir donner une « belle » image de son groupe (voir liens dans l'annexe). AXA soutient des recherches soit disant pour faciliter l'accès à la nourriture mais, en fait AXA ne fait que soutenir des grands groupes faisant des recherches sur les OGM (<https://youtu.be/J4oUQV0gFPA>) dans des buts mercantiles. Ces recherches sur les OGM ne résoudre absolument pas le problème de la faim dans le monde et cela a même conduit des milliers d'agriculteurs à se suicider, notamment en Inde. D'autres acteurs comme les Jardins de Chanabier sont là pour développer les solutions qui demain permettront de nourrir l'humanité et d'avoir une plus belle planète parce que les hommes ont besoin de liens les unissant. AXA écouterait-il le SOS des Jardins de Chanabier ? Une vidéo de soutien (<https://youtu.be/8C7nxcaj08A>) à la pétition, « AXA France, agissez et sauvez les Jardins de Chanabier » reprend les codes de la communication « plus vert que vert » d'AXA pour lancer ce SOS.

Et si en relayant cette information, vous permettiez que ce SOS soit entendu, écouté par AXA France ? Comme l'association Myrte et Papyrus le souligne à la fin de la pétition voulant donner une note d'espoir, ce projet est innovant, unique, utile pour la collectivité. AXA ne pourrait-il pas devenir un des mécènes du projet ?

« Il est des projets qui contribuent pleinement à la transmission de notre patrimoine, de notre héritage, de valeur humaine et sociale, qui suscitent l'intérêt voir l'admiration » commentaire mis sur la page FB AFP Nationale (Association des Familles Protestantes) pour soutenir la pétition.

Nathanaël Bechdolff, professionnel du paysage et adhérent à l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage) est l'initiateur de ce projet. Afin de mettre en œuvre ce projet, il est épaulé par l'association Myrte et Papyrus.



Nathanaël Bechdolff sur les berges du bras mort de l'Ardèche au Jardins de Chanabier pris par Jean Delmarty, photographe professionnel. Plusieurs clichés, sont disponibles, contact via son site www.jeandelmarty.com)

Contact : Nathanaël Bechdolff au 06 42 64 38 09 (portable dédié à cette action)

Nathanaël Bechdolff

président de l'Association Myrte et Papyrus



Myrte et Papyrus

Les Jardins de Chanabier

6 quartier de Ville

07200 AUBENAS

Portable dédié à cette action : 06 42 64 38 09

Email : jardinsdechanabier@orange.fr

Facebook : www.facebook.com/LesJardinsDeChanabier

Pour nous trouver cliquez sur l'adresse : <http://goo.gl/maps/56Emz>

Pièces jointes :

- *Deux photos*
- *Texte de la pétition en ligne sur change.org*
- *Quelques mots de soutien liés à pétition*
- *Une liste des documents annexes qui peuvent être consultés en ligne*

La campagne débute aussi sur twitter :

<https://twitter.com/VeilleursReims/status/678964174408589312>